



















































































gestion et de finances, dans leur rôle de contrôle de la gestion de la Ville. A nous, conseillères et conseillers communaux, de faire le travail d'analyse, si nous estimons que ces activités ne sont pas suffisamment motivées selon la base légale ou notre idéologie politique. Fort de ces conclusions, le groupe des Verts et Jeunes Verts acceptera ce rapport-préavis en réponse au postulat de Meuron et vous recommande d'en faire de même.

La discussion est close.

**M. Eric Bettens (Les Verts), rapporteur** : – C'est à la majorité de 6 oui, 3 non et 1 abstention que la commission accepte l'unique conclusion du rapport-préavis.

**Le Conseil, par 49 oui, 20 non et 2 abstentions, approuve la conclusion de la commission.**

(insérer délibéré)

La séance est levée à 22 h.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**TEXTE PROVISOIRE**